



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le **lundi 14 septembre 2026 à 20h** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

991, RUE PRINCIPALE – LOT 1 715 444

Nature et effet de la dérogation mineure

La demande est à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne pour un usage public, située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, d'une hauteur de 3,81 mètres au lieu de 3,50 mètres, tel que requis par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 28^e jour du mois d'août 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 28^{ième} jour du mois d'août 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28 août 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière